

Résultats définitifs des régionales du 29 avril

La Cour Suprême confirme le raz-de-marée du parti UNIR P.5



La Chambre administrative de la Cour Suprême

P.3

Hebdomadaire togolais indépendant
NI NEUTRE, NI PARTISAN

250 FCFA

Downia

P.6

Le Monde

N° 794 du 22 / 05 / 2024

MEMBRE: MEDIAF

Conséquences des législatives et après la rentrée parlementaire

Le Premier ministre Dogbé remet la démission de son gouvernement P.5



Victoire Tomégah-Dogbé

Constitution de la 5^{ème} République P.4

Les grandes innovations

- Le Président de la République et le Président du Conseil au lieu du PR et son PM
- La Cour de Cassation au lieu de la Cour Suprême
- La Haute Autorité de Régulation de la Communication Ecrite, Audiovisuelle et Numérique au lieu de la HAAC
- La Haute Autorité pour la transparence, l'intégrité de la Vie Publique et la lutte contre la corruption au lieu de la HAPLUCIA
- Le Protecteur du Citoyen au lieu de Médiateur de la République

Une période transitoire de 12 mois

Tchamba: Remerciements

UNIR reconnaissant à ses militants pour leur détermination à la victoire du parti P.4



Le militant Atcha-Dédji Affoh à Afem-Boussou

Assemblée nationale

Les nouveaux députés font leur rentrée au parlement P.4

- Fabre et Apévon, les grands absents



Fabre de l'ANC et Apévon des FDR

Fait divers

Moselle

Pourquoi quatre moutons ont été inscrits comme élèves dans une école

Les parents d'élèves de trois communes ont mené cette action symbolique pour tenter de sauver une classe menacée de fermeture à la rentrée

est une histoire qui les a rendus chèvres. Ou plutôt moutons en l'occurrence. En Moselle, les parents d'élèves et élus des communes d'Hermelange, Nitting et Voyer ont appris avec stupeur il y a quelques semaines que la cinquième classe de l'école intercommunale était menacée de fermeture à la rentrée.

Avec seulement 94 élèves inscrits, le regroupement n'atteint en effet pas le seuil des 98 inscrits exigé par l'Éducation nationale pour maintenir une cinquième classe ouverte. Une situation jugée « ubuesque » par le maire de Voyer qui rappelle au micro de RTL qu'en 2021, cette cinquième classe avait été ouverte avec « seulement » 90 élèves.

Des élèves « comptés comme des moutons »

En guise de pied de nez aux services de l'Éducation nationale, la décision a donc été prise début mai d'inscrire quatre moutons appartenant à un agriculteur du coin et également parent d'élève afin d'atteindre le seuil exigé. « Puisque nos enfants sont comptés comme des moutons, autant pousser l'absurdité du raisonnement jusqu'au bout », indiquent les parents d'élèves dans les colonnes de L'Est républicain.

Dounia Le Monde

Édité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email: dlamatine1@gmail.com

Siège: Agoè sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication:
Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 33 54 86
Rédacteur en chef:
Régis TALIKPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction:
Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Imprimerie:
Direct Print

Comment ça va ?

Très bien: Victoire Tomegah-Dogbé

Une légaliste jusqu'au bout. Mme Victoire Tomegah-Dogbé après la session inaugurale de l'Assemblée nationale a rendu sa démission ce 21 mai, conformément à la pratique républicaine au Togo. Elle n'a pas donc cherché à faire perdurer le suspense, lequel pouvait faire le lit à des supputations stériles. Côté bilan, elle a clairement rempli sa part de contrat, ce qui a contribué d'ailleurs au bon score du parti Union pour la République aux législatives et régionales du 29 avril dernier. Et se basant sur ce bilan positif à la primature, il n'est pas exclu qu'elle soit appelée à des fonctions plus importantes à la tête du pays avec la Vè République et les changements qu'elle va apporter.



Bien: Karim Khan

Les justiciables ne sont pas que des africains, même si certains peuvent être foncièrement nocifs. Il arrivait en effet que seuls les africains soient poursuivis pour des crimes à l'international. Et pour certains, ce n'est ni plus ni moins qu'un règlement de compte, surtout lorsqu'on veut dégager une tête qui ne sert pas les intérêts occidentaux. Du moins, c'est la conclusion à laquelle sont parvenues plusieurs personnes au passage des différents Procureurs à la Cour pénale internationale (Cpi). Mais avec le Britannique Karim Khan, les choses semblent bouger. Il a lancé les mandats d'arrêts internationaux contre les dirigeants israéliens et ceux du Hamas. Certes, ces mandats restent à confirmer par la Cour. Mais côté symbolique, c'est tout à fait primordial, il est désormais clair que la Cpi n'est pas faite que pour les africains. Vivement que le Procureur soit suivi. Cela permettra si ces dirigeants sont appréhendés, l'organisation d'un procès qui fera tâche d'huile dans les relations internationales.



Mal: Kais Saïed

L'alerte a été à nouveau donnée par l'Onu. Les subsahariens en Tunisie font face à une vague de Xénophobie et d'actes racistes. Et l'organisation mondiale n'est pas passée par 4 chemins, elle a invité le président Kais Saïed à faire retomber la pression également exercé sur les journalistes critiques, les défenseurs des droits humains et les avocats. Cette situation malheureuse est partie de la déclaration du président tunisien qui estimait que les subsahariens venaient pour changer la démographie de la Tunisie, ce qui est tout à fait faux. Depuis lors, toute personne à la peau foncée est systématiquement prise d'assaut, même dans la rue. Plus grave, d'autres sont déportés par les autorités dans le désert, certains parmi eux n'ayant pas eu de chance, périssant dans le désert. Aujourd'hui, la Tunisie est devenue ouvertement un état raciste avec en toute son président. Tout doit changer.



Remerciements

Les familles AGBODJIMBA, AKAKPO AGBEDE, ALE, SAKRAN, ALEDATE, LAOROU et Les enfants de la défunte :

- Madame ALE Adjo Marie, épouse ONIANKITAN, ménagère, son époux et ses enfants à Kaboli, Lomé et ailleurs,
- Monsieur ALE Constant, commerçant, son épouse et ses enfants à Parakou au Bénin, - Monsieur ALE Essikonin Cyriaque, professeur secrétaire au CEG VILLE IV à Tsévié, son épouse et ses enfants,
- Madame ALEDATE Omanola Catherine, épouse GAVEH ANATO, maîtresse coiffeuse, son époux et ses enfants à Liège en Belgique,
- Madame LAOUROU Foumilayo Rosaline, commerçante, son époux et ses enfants à Djangblé à Lomé,
- Madame SAKRAN Yéso Mélanie, épouse ASSOGBA, maîtresse couturière, son époux et ses enfants à Tonoukouti à Lomé,
- Madame LAOUROU Ayéfoumi Delphine, maîtresse coiffeuse, son époux et ses enfants à DJAGBLE à Lomé,
- Monsieur LAOUROU Kokou François, électricien bâtiment, son époux et ses enfants à DJAGBLE à Lomé.

Les oncles et consins Edouard SAKRAN, Kasséré Pierre SABI et Delphin Komi WOLOU Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affections que vous leurs avez témoignées de diverses manière lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée:



AGBODJIMBA Emilienne dite Ayadoto
Décès survenu le lundi 18 mars 2024 au CHU Campus de Lomé dans sa 82ème année.
Et inhumée le samedi 27 avril 2024 à Kaboli.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, passe par le biais de ce journal Dounia le Monde pour vous exprimer leurs reconnaissances et gratitude pour vos différents soutiens financier, moral, affectueux, spirituel... Seul Dieu saura vous rendre vos gestes au centuple. Remerciement spécial à toute les belles-familles surtout la délégation de Liège en Belgique qui ont fait le déplacement de Kaboli.

Constitution de la 5e République

Les grandes innovations

● **Le Président de la République et le Président du Conseil au lieu du PR et son PM**

● **La Cour de Cassation au lieu de la Cour Suprême**

● **La Haute Autorité de Régulation de la Communication Ecrite, Audiovisuelle et Numérique au lieu de la HAAC**

● **La Haute Autorité pour la transparence, l'intégrité de la Vie Publique et la lutte contre la corruption au lieu de la HAPLUCIA**

● **Le Protecteur du Citoyen au lieu de Médiateur de la République**

● **Un moratoire de 12 mois pour leur mise en place**

Aussitôt promulguée aussitôt publiée. C'est ce qu'on peut dire de la nouvelle Constitution de la 5e République qui est entrée en vigueur le 6 mai, jour de sa promulgation par le chef de l'Etat. Le même jour, la Constitution de la 5e République a été publiée au Journal officiel de la République togolaise. Cette nouvelle Constitution apporte de grandes innovations dans la vie des institutions de la République : le président de la République et le président du Conseil au lieu du président de la République et le Premier ministre ; la Cour de cassation au lieu de la Cour Suprême, la Haute Autorité de Régulation de la Communication écrite, Audiovisuelle et Numérique au lieu de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ; la Haute Autorité pour la transparence, l'intégrité de la Vie Publique et la lutte contre la cor-

ruption au lieu de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA); le protecteur du Citoyen au lieu de Médiateur de la République. Et des dispositions transitoires de 12 mois sont prévues pour la mise en place de ces institutions.

Cette publication vient mettre fin à la polémique qui entourait cette nouvelle Constitution dont les détracteurs pouffendaient à tort ou à raison d'être invisible car ce texte n'a pas été officiellement dévoilé par les autorités. Dans un numéro spécial du Journal officiel paru le 6 mai, le texte a été enfin rendu public. Désormais, les Togolais peuvent lire la nouvelle disposition constitutionnelle en entier. La nouvelle loi fondamentale est un contrat politique qui va régenter le Togo et sur laquelle plusieurs institutions devraient se greffer.

Composée de 100 articles et de 25 articles en annexe, cette nouvelle Constitution vient remplacer celle du 14 octobre 1992. Ces articles établissent les nouvelles règles du jeu politique au Togo. Parmi les changements notables, on peut citer la redéfinition des rôles et des responsabilités des institutions clés du pays. Le poste de président de la République est honorifique. Il sera élu par l'Assemblée nationale et le Sénat pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois. Le président de la République doit avoir 50 ans révolus dans la nouvelle Constitution contrairement à celle de la 4e République dont l'âge d'éligibilité est de 35 ans. En cas de vacance, le président de la République est remplacé par le président du Sénat.

La nouvelle Constitution introduit aussi le poste de président de Conseil des ministres qui est véritablement le premier responsable de l'Exécutif. Ce dernier est le chef du parti ou de la coalition de partis majoritaire à l'Assemblée nationale. Son mandat n'est pas limité mais il doit avoir 40 ans révolus pour être éligible à ce poste. C'est lui qui préside le Conseil des ministres.

TITRE VI : DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 95 : Les institutions de la République prévues par la présente Constitution sont progressivement mises en place dans l'année qui suit son entrée en vigueur.

Article 96 : Dans l'intervalle, les institutions de la République y compris celles du système judiciaire sont maintenues en fonction selon les dispositions de la Constitution du 14 octobre 1992 révisée.

Le mandat des membres de l'Assemblée nationale en fonction expire le jour de la première réunion des membres de l'Assemblée nationale élus.

Les membres de la Cour constitutionnelle restent en fonction jusqu'à l'installation des nouveaux membres.

Article 97 : Les pouvoirs du Président de la République en fonction au moment de la promulgation de la présente Constitution n'expirent qu'après l'entrée en fonction du Président du Conseil et l'élection du Président de la République.

La première élection du Président de la République après la promulgation de la présente Constitution a lieu après la mise en place du Sénat.

La désignation du Président du Conseil intervient dès l'entrée en fonction de la première législature de l'Assemblée nationale élue après la promulgation de la présente Constitution.

Le parti ou la coalition de partis majoritaire transmet par écrit au bureau d'âge de l'Assemblée nationale le nom du Président du Conseil.

Le Président du bureau d'âge de l'Assemblée nationale prend acte de cette désignation et en informe sans délai la plénière. Cette information n'est pas suivie de débat.

Article 98 : Les mesures législatives nécessaires à la mise en place des institutions prévues dans la présente Constitution sont prises en Conseil des ministres, après avis de la Cour constitutionnelle, par des ordonnances ayant force de loi.

Article 99 : Toutes les lois, tous les décrets et arrêtés en vigueur demeurent dans le droit positif tant qu'il n'en a pas été disposé autrement.

Article 100 : La présente Constitution est promulguée dans les quinze (15) jours suivant son adoption. Elle sera exécutée comme loi fondamentale de la cinquième (V^{ème}) République.

En cas de vacance, il est remplacé par le président de l'Assemblée nationale. Aussi dans le domaine judiciaire, la nouvelle Constitution prévoit la Cour de cassation qui est la haute juridiction en matière judiciaire. Il remplace la Cour Suprême qui est la plus haute juridiction dans la 4e République. Selon les dispositions transitoires et finales (article 95 et 96), les institutions de la République prévues par

la nouvelle Constitution, sont mises en place dans un délai n'excédant pas 12 mois à compter de la date de son entrée en vigueur. Dans cet intervalle, les institutions de la République y compris celles du système judiciaire sont maintenues en fonction selon les dispositions de la Constitution du 14 octobre révisée.

Joachim Loko

Résultats définitifs des régionales du 29 avril

La Cour Suprême confirme le raz-de-marée de Unir

La Cour Suprême a proclamé hier dernier à son siège, les résultats définitifs des élections régionales. Sans surprise la haute juridiction a confirmé les résultats provisoires qui avaient été proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). L'Union pour la République (Unir) s'en sort avec 137 Conseillers régionaux sur 179 contre 42 pour autres partis en lice.

Réunie en audience publique devant les institutions de la République, des représentants des partis politiques et des chancelleries accréditées au Togo. La Cour Suprême, a confirmé la victoire écrasante du parti présidentiel qui se frotte les mains avec 137 Conseillers régionaux contre seulement 42 à l'ensemble des

partis de l'opposition et des candidats indépendants ayant pris part au scrutin.

En ce qui concerne le cas des contentieux, « les 11 requêtes introduites sont toutes rejetées conformément au code électoral », a annoncé la Cour. Ainsi, les partis de l'opposition ont mieux fait par rapport aux élections législatives qui a été pour eux, une déroute totale face à la grosse machine électorale du parti Unir. L'ANC avec ses 9 Conseillers régionaux vient après UNIR largement vainqueur.

L'élection des Conseillers régionaux est une étape très importante du processus de décentralisation et de la vitalité des institutions de notre pays car ces Conseillers régionaux auront leurs mots à citer



La Chambre administrative de la Cour Suprême

dans l'élection du futur président de la République de la 5e République. Ils seront aussi très sollicités dans les actions visant au développement des régions.

Comme on peut le constater Unir confirme ainsi sa suprématie sur la scène politique en damant le pion à tous ses adversaires. Un score historique pour ce parti mais aussi une grande responsabilité pour ses dirigeants à qui une large majorité du peuple togolais a fait

confiance.

En perdant ses fiefs traditionnels sur l'ensemble du territoire national, l'opposition est en nette régression et l'on se demande si elle pourra se relever de cette déroute ? une chose est sûre c'est l'une des défaites les plus retentissantes de l'opposition togolaise depuis l'avènement de la démocratie en début des années 90.

L'opposition dans son ensemble devrait tirer les leçons de

sa défaite. Ce n'est un secret pour personne que l'opposition togolaise est plus-ce-que divisée par un conflit de leadership. Les dernières élections du 29 avril ont encore confirmé cette division quand les leaders des grands partis de l'opposition se sont pratiquement positionnés les uns contre les autres ce qui a émietté leurs voix et a profité à Unir qui a su arracher 137 sièges de Conseillers régionaux.

Cette proclamation des résultats des élections régionales marque la fin définitive du processus électoral. Le Togo qui a pour la première fois organisé le double scrutin législatif et régional, la première fois dans l'histoire a ainsi réussi son pari.

Joachim

Assemblée nationale

Les nouveaux députés font leur rentrée au parlement en absence de Fabre et Apévon

Une semaine après la proclamation officielle des résultats définitifs des élections législatives par la Cour Constitutionnelle, le parlement renoue avec du

droit le deuxième mardi qui suit la date de proclamation officielle des résultats. Ils sont au total 107 députés sur les 113 à être présent au cours de cette séance inau-

dirigés par le doyen d'âge. Il s'agit de l'opposant et du nouveau chef de file de l'opposition le professeur Aimé T. Gogué, il est aidé par deux députés les plus jeunes de la



mouvement. Les députés ont fait hier leur rentrée parlementaire. Selon la Constitution, le parlement élu se réunit de plein

gurale qui sera consacrée à l'élection des membres du bureau de l'Assemblée nationale. Hier au cours de la séance, les travaux ont été

législature en attendant l'élection du bureau définitif de la législature. A l'ouverture de la séance, le bureau d'âge a communiqué



Fabre de l'ANC et Apévon des FDR

les noms des nouveaux députés élus. Il a également communiqué les requêtes en contestation d'élection et des décisions de rejet par la Cour constitutionnelle.

Une commission de 19 députés (16 de la majorité et 3 de l'opposition) a été mise en place pour l'amendement du Règlement intérieur de la nouvelle Assemblée nationale. D'après les orientations, le nouveau règlement intérieur doit tenir compte de l'esprit de la nouvelle Constitution qui fait basculer le Togo dans une Ve République avec un régime parlementaire.

La nouvelle législature compte désormais 113 sièges et c'est la toute première législature de la Ve République. Il faut noter que l'Union pour la République a raflé Près de 108 sièges et va largement dominer la législature qui vient de faire sa rentrée.

Deux députés de l'opposition notamment, Jean-Pierre Fabre de l'ANC et Dodji Apévon des FDR étaient absents hier au parlement, contrairement au professeur Gogué de l'ADDI et de Brigitte Adjmagbo-Johnson qui ont pris part aux travaux.

Tinos

Tchamba

UNIR reconnaissant à ses militants pour leur détermination à la victoire du parti

Une forte délégation des cadres du parti Union pour la République (Unir) avec à sa tête le militant Affoh Atcha-Dédji, Vice-président en charge de la Région Centrale a entrepris du 17 au 19 mai dans tous les cantons de la préfecture de Tchamba, une tournée de remerciement aux populations. Ceci pour leur engagement indéfectible rendant possible la grande victoire du parti lors du double scrutin législatif et régional du 29 avril dernier.

Après la victoire place aux remerciements de la population et les cadres du parti UNIR n'ont pas du tout dérogé à cette règle de reconnaissance. Mieux, ils ont sillonné tous les cantons de la préfecture pour exprimer leur gratitude aux vaillants militants qui n'ont pas du tout lésiné sur leur temps et leur moyen pour donner la victoire éclatante à leur parti.

du parti Atcha-Dédji, le Coordonnateur préfectoral UNIR Tchamba, Dama Dramani aidés par les députés, les Conseillers régionaux et bien d'autres distingués cadres du parti UNIR ont rencontré les autorités administratives, les membres des bureaux préfectoraux du parti, des mouvements des femmes et jeunes du parti (MFU et MJU), des associations de jeunes et de femmes, des artisans et enseignant ainsi que des syndicats. La délégation a remercié les militants pour avoir porté plébisciter la liste UNIR qui a raflé les trois (3) sièges aux législatives, une adhésion à la politique de paix, de développement du président Faure à qui les populations ont donné la confiance pour poursuivre sa vision d'un Togo meilleur. Ils ont également salué leur sens élevé de civisme pendant tout le processus électoral qui s'est déroulé dans la paix et la non-violence. Preuve que les militants sont fidèles aux

idéaux de paix et de vivre ensemble que prônent le président Faure pour qui, la pluralité ne doit pas être source de division.

Le Vice-président en charge de la Région Centrale visiblement satisfait des résultats de l'engagement des militants du parti a ainsi transmis la reconnaissance du président du parti.



Le militant Atcha-Dédji Affoh à Afem-Boussou

tants de rester toujours mobilisés derrière le parti pour relever les prochains défis qui se pointent à l'horizon, notamment les communales.

Après la Commune de Tchamba, la délégation des cadres a mis le cap sur les

bansikiti, Kaboli pour finir par Bago, Assoula, Samaï et Affosala, la délégation des cadres n'a oublié aucune localité ou village de la préfecture, signe de la sincérité de sa reconnaissance.

Il faut rappeler que dans ses



Le militant Atcha-Dédji Affoh

La tournée de remerciement a commencé par le canton de Tchamba (commune 1) et s'est poursuivi où le Vice-président

cessus électoral qui s'est déroulé dans la paix et la non-violence. Preuve que les militants sont fidèles aux



Table d'honneur

« Le choix que vous avez fait va lui permettre de poursuivre ses grands chantiers de développement pour le Togo en général, et notre chère préfecture, en particulier », a dit le militant Atcha-Dédji avant de demander aux mili-

gros villages et les chefs-lieux des cantons des communes de Tchamba 2 et Tchamba 3. Ainsi que ce soit à Kouloumi, Koussountou, Souroutawi, Hèzoudè, en passant par Goubi, Atafa 2, Nkangourou, Balanka, Solimbya, Ag-

localités, les populations ont été réceptifs aux messages des porte-paroles du président national de UNIR, une confiance entre ces derniers et le premier responsable du parti, le président Faure.

Tinos

Conséquences des législatives et après la rentrée parlementaire

Le Premier ministre Dogbé remet la démission de son gouvernement

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a présenté hier la démission de son gouvernement au président de la République Faure Gnassingbé qui l'a accepté. C'est ce qu'indique un communiqué de la présidence de la République en date du 21 mai.

Cette démission du gouvernement Dogbé est conforme aux usages républicains et intervient quelques jours après la proclamation définitive des résultats des élections législatives du 29 avril.



« Le président de la République a félicité le Premier ministre et les membres du

gouvernement pour la qualité du travail accompli au service de la nation, et leur a demandé d'assurer le traitement des affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement » a indiqué le communiqué.

Nommée, Premier ministre le 28 septembre 2020, Victoire Tomégah-Dogbé a été élue députée dans la circonscription électorale de Vo pour le compte de son parti Union pour la République lors des dernières élections législatives.

Gerry Taama de l'échec politique aux affaires

Ce qui n'a pas marché

Gerry Taama et la politique, c'est de l'histoire ancienne. Le désormais ex président du Nouvel engagement togolais (Net) a définitivement jeté l'éponge, n'ayant pu supporter le coup encaissé lors des dernières législatives et régionales. Admettant publiquement son échec, celui qui convoitait le fauteuil présidentiel en 2030 dit vouloir retourner à ses premiers amours, les affaires.

« La démission est actée et le parti sera dirigé par le premier vice-président, jusqu'à l'organisation d'un congrès dès le mois prochain ». Voilà de manière irréversible la décision prise et publiée par le désormais ex président du Nouvel engagement togolais (Net) Gerry Taama. Une démission suivie de l'annonce de son retrait de la vie politique au Togo. Le jeune politicien quitte donc la scène 12 ans après son éruption. Cette décision a été précipitée par les résultats catastrophiques du double scrutin législatif et régional du 29 avril dernier. Le néo retraité politique a dénoncé certaines irrégularités lors de ce scrutin, la trahison de ses propres délégués et un horizon politique bouché. Mais d'autres facteurs expliquent cette décision inattendue que brusque.



zaines de millions de francs CFA dans l'Est-Mono. C'est plus de la moitié de mes indemnités de député. Des jeunes d'un village où j'ai installé un forage, des lampadaires, ou offert un financement de 300 000 f au groupement de femmes, ont pu scander qu'ils ne voulaient pas du Net dans leur village. Que peut-on faire face à cela ». L'indignation de Gerry Taama est sans commune mesure. Le député de la circonscription électorale de l'Est-Mono conçoit mal qu'il soit remercié en monnaie de singe après tout cet investisse-

CONAPP et l'Université de Kara désormais liés par un partenariat

Comme l'avait annoncé à travers un communiqué en date du 3 mai dernier, le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) et l'Université de Kara ont procédé à la signature d'une convention de partenariat lundi 6 mai à Kara.

Cette signature est intervenue entre le président de l'UK, le professeur Kokou Tcharié et le président du Conapp, Germain Pouli. Et c'est à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes, l'une des activités marquant la célébration des 20 ans de l'UK, ceci afin de permettre aux publics et aux professionnels des médias

amener à s'inscrire en grand nombre à l'Université de Kara, surtout dans les filières à vocation professionnelle pour une meilleure orientation », a indiqué la présidente du comité d'organisation, Professeur HOUZOU-MOUZOU Prénom. C'est pourquoi le prof. Tcharié dans son mot introductif a planté le décor en appelant

Doctorat) ont permis aux parterres de visiteurs de mieux appréhender ce que fait l'UK et de sa contribution au développement de la communauté et des programmes sociaux. Il a également recommandé aux futurs étudiants l'amour pour la discipline dans leurs établissements scolaires et de bien se préparer pour le baccalauréat, car ce sont des bases essentielles pour réussir dans l'enseignement supérieur. « L'Université de Kara vous offre des formations variées, professionnelles, et axées sur la création d'emplois », -t-il souligné, ajoutant que des formations spécifiques, comme celles en agriculture et élevage, permettent aux étudiants de devenir des entrepreneurs accomplis dès la fin de leurs cursus.

partenariat

Ce partenariat signé par les présidents de l'UK et du Conapp à la fin des Journées portes ouvertes, instaure un cadre général de coopération entre les deux institutions va, entre autres, contribuer à la formation professionnelle de qualité au Togo et à une meilleure insertion professionnelle des étudiants pour la filière professionnelle des métiers de la communication. Mieux les étudiants de l'UK auront la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles à travers des stages au sein des sociétés de presse membres du Conapp. Aussi, les journalistes pourront partager leurs expériences et des pratiques en journalisme avec les étudiants de l'UK.

Tinos



Le Prof. Tcharié Kokou, Pdt de l'UK et Germain Pouli, Pdt du CONAPP

d'avoir de larges connaissances sur l'UK. Elle s'inscrit aussi dans la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse.

« Ces journées portes ouvertes visent à susciter, en particulier chez les jeunes apprenants des lycées et collèges, le goût et l'intérêt de la formation afin de les

les élèves du secondaire à se « donner à fond » afin qu'une fois à l'université, temple de connaissances, ils puissent réussir leurs cursus universitaires.

Il faut tout de même noter que les séances de partage d'informations sur les filières de formation, les débats autour du système LMD (Licence-Master-

FESMA acte 3

La gastronomie togolaise et africaine célébrée durant 6 jours

Le Festival la marmite (fesma) acte 3 a tenu toutes ses promesses. Du 15 au 20 mai, l'esplanade du Palais des congrès de Lomé s'est transformé en un grand terrain de jeu des plus célèbres chefs cuisiniers qui durant 6 jours ont proposé

l'artisanat et de la consommation locale avec la coupure du ruban symbolique, accompagné du commissaire général du Fesma Jean-Paul Agbo Ahoueté et des invités

Fesma depuis son lancement a toujours offert une vitrine exceptionnelle



une multitude mets issues de la gastronomie togolaise et africaine. Cette troisième édition a fait également la part belle à tous les acteurs impliqués dans la production et la transformation des produits locaux à travers une grande foire. Le coup d'envoi des festivités a été donné par la ministre du Commerce, de

aux produits locaux et l'édition 2024 n'a pas fait exception.

Le festival la marmite se veut un cadre qui fait, non seulement la promotion des produits locaux, mais se veut une vitrine pour une transformation structurelle des produits locaux, ce qui s'est passé durant 6 jours à travers plusieurs activités.

Tunisie

L'ONU s'inquiète de la montée des discours haineux et des abus contre les migrants

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a fait part de sa préoccupation croissante face à la montée des discours xénophobes et aux abus commis contre les migrants en Tunisie, ces derniers mois. Le 11 mai 2024, l'agence onusienne a publié une déclaration exprimant sa profonde inquiétude face à ces incidents et a appelé les autorités tunisiennes à prendre des mesures urgentes pour les combattre. Selon le Haut-Commissariat des Nations

Unies aux droits de l'homme (HCDH), il y a eu une augmentation notable des discours xénophobes et des actes de violence visant les migrants en Tunisie, en particulier depuis le début de l'année 2024. Ces incidents incluent des agressions physiques, des menaces, des discours haineux et des discriminations. Lutter contre la xénophobie et la discrimination

Le HCDH a également dénoncé l'intimidation et le

harcèlement dont sont victimes les défenseurs des droits humains, les avocats et les journalistes qui critiquent le gouvernement et ses politiques migratoires. L'agence onusienne a exhorté les autorités tunisiennes à mener des enquêtes approfondies sur tous les incidents signalés de violence et de discrimination contre les migrants, et à veiller à ce que les auteurs soient traduits en justice.

Elle a également appelé à des mesures plus larges pour lutter contre la xénophobie et la discrimination, y compris des campagnes de sensibilisation et des



Le Président tunisien, Kais Saïed à Sfax

programmes d'éducation. La préoccupation du HCDH s'inscrit dans un contexte plus large de tensions croissantes autour de la migration en Tunisie. Le pays a connu une augmentation des arrivées de migrants ces dernières années.

Niger

Retrait des soldats américains au plus tard le 15 septembre 2024

Soldats américains au Niger

L'administration Biden a annoncé le retrait des troupes américaines basées au Niger d'ici le 15 septembre 2024. Ce retrait

est une menace croissante des groupes djihadistes, et les forces nigériennes manquent de ressources et de formation pour les combattre efficacement. Le gouvernement nigérien a

C'est le 16 mars 2024 que le régime militaire au pouvoir au Niger a dénoncé l'accord de coopération militaire qui le liait aux États-Unis depuis 2012. Cette décision a été prise avec effet immédiat, et

Gerry Taama de l'échec politique aux affaires

Ce qui n'a pas marché

Gerry Taama et la politique, c'est de l'histoire ancienne. Le désormais ex président du *Nouvel engagement togolais (Net)* a définitivement jeté l'éponge, n'ayant pu supporter le coup encaissé lors des dernières législatives et régionales. Admettant publiquement son échec, celui qui convoitait le fauteuil présidentiel en 2030 dit vouloir retourner à ses premiers amours, les affaires.

Suite de la page 5

ment politique et financier pour la préfecture. Même ancien militaire et officier supérieur des FAT qu'il, il s'est senti à bout de force pour continuer la bataille. Déposer les armes semble la seule issue possible.

Impossibilité de rivaliser avec UNIR

« Aujourd'hui, je n'encouragerai aucun jeune à entrer en politique, sauf dans les rangs du parti Unir ». L'adversaire politique est obligé de reconnaître la force en face. L'ex président du NET ne voit aucun parti politique ravir le pouvoir au parti Union pour la République pour plusieurs décennies. Il se dit reconforter dans sa conviction par la modification de la constitution qui bascule le Togo dans un régime parlementaire, un régime qui fait du parti majoritaire au parlement le parti au pouvoir. Avec Unir qui a toujours eu la majorité au parlement depuis 1996, M. Gerry Taama ne voit pas comment la donne pouvait changer dans un avenir proche. Alors, le meilleur choix à faire est soit de s'engager aux côtés du parti au pouvoir ou de se lancer en affaires. Toute autre déci-

sion est sans lendemain avance-t-il.

Lassé d'injecter des millions en politiques sans résultats « Il faudrait que je fasse au moins 4 mandats en tant que député, sans plus rien investir, pour commencer à rattraper mes dépenses en politique. Rien qu'au lancement du Net en 2012, j'avais déposé 20 millions sur la table ». Gerry Taama en politique, ce n'est que de l'argent injecté sans retour sur investissement à l'en croire.

Clap de fin donc pour l'argent jeté par la fenêtre, place désormais aux affaires tous azimuts, place à la recherche de l'argent effréné. C'est désormais la position affichée par l'ancien homme politique qui a décidé de céder sa place à son 1er vice-président, se rappelant avoir passé 4 années de trop à la tête de la formation politique, car étant censé faire au départ un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois. Le 1er vice-président doit donc relever avec les 35 000 adhérents que revendique le *Nouvel engagement togolais* les défis que n'a pas su relever l'ancien président Gerry Komandega Taama.

Archange T. Faré



Les soldats américains

fait partie d'un réexamen plus large de la présence militaire américaine en Afrique, visant à recentrer les efforts sur la lutte contre le terrorisme et la concurrence avec la Chine et la Russie.

Les États-Unis comptent environ 350 soldats au Niger, principalement stationnés à la base aérienne d'Agadez. Ces troupes ont fourni une formation et un soutien aux forces nigériennes dans la lutte contre les groupes djihadistes, tels que Boko Haram et l'État islamique du Grand Sahara (EIGS). Le retrait des troupes américaines du Niger a suscité des inquiétudes quant à l'impact sur la sécurité du pays.

Dénonciation des accords militaires avec la France Le Niger est confronté à

déclaré qu'il travaillait avec ses partenaires internationaux pour combler le vide laissé par le retrait américain. Avant les États-Unis, le Niger avait dénoncé les accords militaires avec la France.

Le 3 août 2023, en effet, la junte militaire au pouvoir au Niger a dénoncé plusieurs accords militaires conclus avec la France. Cette décision faisait suite à un coup d'État intervenu le 31 juillet 2023, visant Mohamed Bazoum. Les accords dénoncés par le Niger concernent notamment le stationnement de troupes françaises sur le territoire nigérien, le statut des forces françaises présentes au Niger et la coopération en matière de renseignement.

Contexte de tensions croissantes

les autorités nigériennes ont exigé le départ des troupes américaines présentes sur leur territoire. La dénonciation de cet accord s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes entre le Niger et les États-Unis. Depuis le coup d'État, les relations avec les États-Unis se sont refroidies.

Les États-Unis ont exprimé leur déception face à la décision du Niger. Le retrait des troupes américaines du Niger aura un impact significatif sur la sécurité du pays. Les forces nigériennes sont mal équipées et peu formées pour lutter contre les groupes djihadistes qui sévissent dans la région. Le départ des Américains pourrait ainsi créer un vide sécuritaire que les groupes djihadistes pourraient exploiter.

Manioc : optez pour les 8 variétés climato-intelligentes de l'ITRA

L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) dispose aujourd'hui des variétés performantes bien sélectionnées et adaptées aux conditions agroclimatiques du pays.

Junior Gmakouba, Généticien sélectionneur des plantes à l'ITRA explique que ce sont des variétés qui ont été testées dans les zones agroécologiques du Togo et qui s'adaptent bien au point de vu rendement et augmentation de revenus.

"Nous avons vraiment 8 variétés de manioc que l'ITRA et ses institutions partenaires sont en train de promouvoir sur toute l'étendue

du pays. Nous avons 4 variétés à chair blanche que nous conseillons à tous producteurs quelle que soit sa zone agroécologique de production. Ce sont des variétés qui sont performantes et qui s'adaptent facilement", partage Junior Gmakouba, également Enseignant chercheur à l'université de Kara (nord-Togo). En plus de ces 4 variétés à chaires blanches, poursuit-il, "nous avons aussi des variétés à chaires jaune



que nous après des tests retenus aussi 4. La particularité pour ces derniers c'est qu'elles contiennent de la vitamine A, et nous conseillons beaucoup les producteurs aujourd'hui de

s'adonner à la production de ces variétés à chaires oranges. Ils servent de complément alimentaire dans les milieux ruraux où la vitamine A en fait défaut". Selon M. Gmakouba, ces 8 variétés ont un cycle de 12 mois et résistent aussi bien à la virose (maladies virale du manioc), et aussi à la sécheresse. Ce sont des variétés climato-intelligentes. Dans sa stratégie de promotion de ces variétés, l'ITRA compte mettre en place des parcs à bois au niveau de chaque zone agroécologique pour que ces variétés soient plus proches des producteurs

afin qu'ils puissent s'acquérir facilement des boutures de qualités.

Au Togo, il faut préciser que les grandes zones de production du manioc sont la région maritime et la région des plateaux ; mais le manioc s'adapte à toutes les régions du pays.

Liste des 8 variétés performantes promues

- CRI-Ampong Bankye.
- CRI-Sika Bankye
- TMS 96_0409
- Gbazékouté
- IITA_TMS_IBA011412
- IITA_TMS_IBA070539
- IITA_TMS_IBA070593
- TMS 96_0379.

Un centre sur la santé des sols et les engrais

Le Centre des engrais et de la santé des sols pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel est l'un des fruits du récent sommet africain sur les engrais et la santé des sols de Nairobi au Kenya.

Logé sur le campus de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à Ibadan (Nigéria), ce centre dispose d'une installation commune à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Ben Guerir (Maroc).

coordonner des programmes sous régionaux portant sur la santé des sols, l'utilisation durable des engrais et la résilience au climat.

La création dudit centre bénéficie de l'appui financier de l'OCP Africa et du projet Aicra (Accelerating the Impact of CGIAR Climate Research for Africa). Par ses travaux, il porte l'espoir de contribuer à œuvrer durablement à accroître la productivité agricole et par conséquent, les revenus des agriculteurs.



Il regroupe une coalition diversifiée d'expertise du Centre international pour le développement des engrais (IFDC), de l'OCP Africa, de l'Institut africain de nutrition des plantes (APNI) et de la Banque mondiale. Sa mission sera principalement de mettre en œuvre et

La création de ce centre marque une nouvelle étape importante dans la mise en œuvre de la déclaration de Lomé sur la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel élaborée à la suite d'une table ronde sur la question le 30 au 31 mai 2023 à Lomé.

Sécurité alimentaire

Deux ans après, les résultats encourageants du programme FSRP

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), une initiative financée par la Banque Mondiale, a enregistré des résultats encourageants en deux ans de mise en œuvre. C'est ce qu'a affirmé, mercredi 15 mai, Dindioque Konlani, directeur de cabinet du ministère de l'agriculture et de l'élevage, à l'ouverture de la première réunion de synthèse des missions d'appui du FSRP au titre de l'année 2024.

Les travaux qui réunissent les pays bénéficiaires, et les partenaires tels que la CEDEAO, la Banque Mondiale, l'AGRHYMET, le Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF), prennent fin ce vendredi 17 mai.

En deux ans, les actions du programme de résilience ont permis de toucher près de 400 000 bénéficiaires, dont plus de 136 000 femmes (35 %). « Nous avons dans le projet, un objectif, celui d'atteindre 40% de femmes pour l'ensemble des bénéficiaires. Et le Togo aujourd'hui est en bonne voie pour atteindre cet objectif-là », a indiqué Maty Ba Diao, représentante de la CEDEAO.

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises, le projet a permis de produire et de diffuser plus de 80 000 bulletins d'informations agro météorologiques et climatologiques au profit de plus de 122 000 personnes, dont près de 50 000 femmes.

Renforcement de la résilience des communautés agricoles.

En ce qui concerne le partenariat public-privé, une

mences certifiées et de noyaux reproducteurs de volailles ont contribué au renforcement des systèmes régionaux et nationaux de recherche et de vulgarisation. Toutes ces actions ont permis de renforcer la résilience des communautés agricoles.

« Les superficies ensemencées ont été augmentées. L'amélioration des rendements a été triplée voire multipliée par quatre. De surcroît, l'augmentation



convention a été signée avec l'IFDC (Centre international de développement des engrais) pour la mise en place d'un système digital d'information hydroagricole. Des prévisions saisonnières des pluies ont été également réalisées et diffusées, permettant aux agriculteurs de mieux gérer leurs activités. La mise en place de plateformes d'innovation et le soutien à la distribution d'engrais, de se-

de la production s'en est suivie », a souligné Dindioque Konlani.

Pour rappel, la première phase du projet démarré en 2021, concernait le Togo, le Burkina Faso, le Mali et le Niger avec un financement de 570 millions \$ (environ 331,5 milliards FCFA) de la part de la Banque Mondiale, en appui aux efforts globaux de réponse à l'insécurité alimentaire.

En un clic,
payez votre
TVM
par



TMoney

MOOV Money
FLOOZ

sur l'application

OTR TVM

Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR

[f](#) [t](#) [v](#) [i](#) [n](#) [i](#) [g](#) www.otr.tg